



CONTREMAÎTRE - CONTREMAÎTRESSE **TRAVAUX PUBLICS • POSTE TEMPORAIRE**

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en consolidant une approche de gestion de la qualité. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est à la recherche d'une contremaîtresse ou d'un contremaître au sein de son service environnement et travaux publics.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du coordonnateur des opérations - travaux publics, le ou la titulaire du poste planifie, organise et supervise le travail des employés syndiqués sous sa responsabilité. Il sera attribué à l'une des divisions de travail suivantes : voirie, pavage et déneigement, réseaux d'égouts et d'aqueduc. L'attribution des divisions se fait en fonction des besoins du service par le coordonnateur.

Plus précisément, le contremaître ou la contremaîtresse a pour rôle :

- Assurer la gestion des employés syndiqués cols bleus sous sa responsabilité, incluant les évaluations de rendement;
- Surveiller et contrôler l'état des infrastructures municipales;
- Assurer le respect des délais et la qualité des travaux effectués par les employés sous sa responsabilité;
- Assurer l'application et le suivi des normes et directives en santé et sécurité au travail, ainsi que tout respect aux règlements municipaux;
- Compléter les rapports ou formulaires liés à la réalisation des travaux, ou tout autre document requis dans le cadre de son travail;
- Appliquer la convention collective et maintenir un climat de travail civilisé;
- Effectuer la supervision des travaux des sous-contractants selon les contrats en vigueur, au besoin;
- Assurer la garde hebdomadaire à tour de rôle avec les autres contremaîtres en poste;
- Et plus encore !

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Habilités en planification, organisation et coordination;
- Facilité à gérer les délais et les priorités, capacité à travailler sous pression;
- Rigueur et souci de la qualité;
- Approche orientée vers le service aux citoyens;
- Courage managérial;
- Sens de l'initiative, autonomie et bon jugement;
- Capacité à communiquer et à interagir avec différents types de personnalité;
- Habilités à résoudre les problèmes.

EXIGENCES

- Diplôme de technique collégiale en génie civil ou tout autre domaine jugé pertinent;
- Posséder une expérience de travail pertinente à l'emploi;
- Expérience en gestion de personnel syndiqué et en milieu municipal, un atout fort considérable;
- Être disponible pour effectuer la garde hebdomadaire, à tour de rôle avec les autres contremaîtres;
- Carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP);
- Habiletés en gestion administrative et en informatique;
- Permis de conduire valide classe 5.

Atout – détenir les certifications suivantes :

- Cours sur la signalisation routière pour les travaux routiers;
- Cours OPA – préposé aqueduc;
- Formation SIMDUT, travail en hauteur, nacelle, chariot élévateur.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Échelle salariale : échelon 1 (68 206 \$/an) à échelon 7 (87 071 \$/an) ;
- Horaire principalement de jour sauf pour la saison hivernale : horaire jour, soir, nuit. Poste exigeant des périodes de garde. Doit faire preuve d'une grande disponibilité pour toutes urgences.

INTÉRESSÉ?

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **5 avril 2020**, par courriel en précisant le titre d'emploi pour lequel vous postulez : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca ou bien, à l'attention du : Service des ressources humaines, Ville de Salaberry-de-Valleyfield, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Des mesures d'adaptations peuvent être offertes aux personnes handicapées. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.